

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 14 avril 2021

Soutenir le niveau de la Garonne tout au long de l'été : l'État, les collectivités locales, l'Agence de l'eau et EDF se mobilisent

A l'approche de l'été 2021, les acteurs de l'eau du bassin de la Garonne se sont réunis le 14 avril. Objectif : éviter une baisse marquée du niveau de la Garonne par la mise en œuvre coordonnée des lâchers d'eau des réserves hydro-électriques d'EDF.

Les signataires du contrat de coopération du 1^{er} juillet 2020 pour le maintien du niveau d'eau en Garonne, l'Etat, le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG) qui réunit les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, l'agence de l'eau Adour-Garonne et EDF Hydro Sud-Ouest, se mobilisent à nouveau pour préparer la campagne 2021 aux côtés des acteurs de l'eau.

Le bassin Adour-Garonne est le plus exposé de l'Hexagone au changement climatique.

Après le bilan très satisfaisant de l'été 2020 qui a montré que le soutien d'étiage avait permis un usage de l'eau sans aucune restriction, les signataires de l'accord sont à nouveau cette année collectivement prêts à honorer le contrat dans ses deux composantes essentielles : un **volume d'eau augmenté de 36 % par rapport à la convention antérieure** (18,5 millions de m³ en plus) et un **doublement de la capacité d'intervention en débit** (20 m³/s au lieu des 10 m³/s).

Une Garonne avec des périodes de faibles débits plus précoces, plus intenses et plus longues impacte non seulement les besoins en eau potable, les activités humaines, mais aussi le bon fonctionnement du milieu aquatique jusqu'à l'estuaire de la Gironde.

Les réalimentations en eau du fleuve **limitent déjà depuis près de trente ans la baisse des débits naturels due au changement climatique**. Au plus intense de la sécheresse jusqu'à la moitié du débit de la Garonne à Toulouse et les deux tiers du débit de l'Ariège en amont de Toulouse proviennent de ces lâchers d'eau (20 m³/s sur 40 m³/s).

Une intense mobilisation des retenues hydroélectriques exploitées par EDF.

Cette mobilisation s'effectue en **conciliant la production d'électricité et le soutien d'étiage** : dans le cadre de l'accord du 1^{er} juillet 2020, 70 millions de m³/an sont désormais conventionnés à partir des réserves pyrénéennes, les lacs d'Iszourt, de Gnioure, de Laparan, de Soulcem en Ariège et d'Oô en Haute-Garonne. Il permet aussi de mobiliser les retenues des Saints-Peyres et de la Raviège dans le Tarn.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05.34.45.36.17 | 06.45.89.72.16
Delphine AMILHAU
Tél : 05.34.45.38.31 | 07.85.02.55.71
Jennifer RIEU
Tél : 05.34.45.34.77 | 06.08.46.28.31
communication@occitanie.gouv.fr

Marianne GINESTA - SMEAG
Tél : 05.62.72.76.05
marianne.ginesta@smeag.fr
Bernard LÉROY - SMEAG
bernard.leroy@smeag.fr
Tél : 06.06.28.11.73.85

Marie LUBIN – EDF Hydro Sud-
Ouest
Tél : 06 66 63 90 97
marie.lubin@edf.fr
Cécile LUSSAN – EDF Hydro Sud-
Ouest
Tél : 06 71 79 92 24
cecile.serrus-lussan@edf.fr

Catherine BELAVAL
Agence de l'eau Adour-Garonne
Tél : 05.61.36.36.44 | 06.08.73.64.03
catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

